



Commune de Souastre

2, rue de Bienvillers - 62111

Tél. : 03.21.48.51.87

Mél : mairie.souastre@orange.fr

Site internet : www.souastre.fr

INFO' SOUASTRE Mars 2025

Le printemps approche ! 🌸

On voit pointer l'arrivée du printemps avec les rayons du soleil, de quoi apporter un peu de chaleur et de bonne humeur dans nos foyers ! Des envies de jardinage... La nature va bientôt se réveiller. Pensons aux oiseaux et aux divers insectes. Ensemble pour préserver les pollinisateurs et la biodiversité.

🚫 ⚠️ Ne taillez plus les haies et évitez l'abattage des arbres (ne présentant pas de danger). Du 15 mars au 15 août, nous vous recommandons de ne PAS tailler les haies ✂️ ! La saison de nidification 🐣 🐦 commence, et les oiseaux s'installent ! Les écureuils 🐿️ 🌲 sont aussi en pleine période de reproduction, et les petits se trouvent déjà dans les nids et loges des arbres. En raison des changements climatiques, les nidifications commencent de plus en plus tôt chaque année. 😊 !! Pensez également à laisser une bande herbeuse au pied des haies 🌿 🍷 pour favoriser la petite faune comme le hérisson 🦔, un geste simple qui aide notre biodiversité ! Prenez soin de notre faune et respectez cette période cruciale pour leur reproduction ! 🏡 🌲

Aidons-nous les uns, les autres à embellir notre joli village par une participation citoyenne... en nettoyant devant chez soi. C'est avec de petits gestes écocitoyens que nous embellissons notre commune. En période de forte floraison, Sébastien tond les pelouses communales, désherbe les fils d'eau, c'est un travail intense : je remercie les administrés qui en font de même devant chez eux. Rappelons-le, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite sur le domaine public et ne soyez pas surpris si des mauvaises herbes persistent. Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen pour l'entretien de votre trottoir, caniveau sur toute la longueur de votre habitation.



**J'aime ma ville,
j'aime mon chien,
des deux, je prends
soin !**



**J'aime ma ville,
j'aime mon chien,
des deux, je prends
soin !**



Les crottes de chiens : Les promenades sont bénéfiques pour nos chiens qui doivent pour cela être tenus en laisse. Toutefois, le propriétaire est tenu de ramasser les crottes. Il n'est pas agréable de devoir regarder sans cesse où l'on met les pieds quand on emprunte les trottoirs ou les terrains communaux. C'est une preuve de civisme et de respect d'autrui. Si cela persiste la mairie envisage de prendre un arrêté obligeant les propriétaires à avoir un sac de ramassage prévu à cet effet. Cette infraction est passible d'une contravention de deuxième classe de 35€.

Rappel : La benne à verre n'est pas une décharge !

Il est interdit également de jeter des projectiles sur les bâches de réserve d'eau d'incendie, à cet effet, merci aux parents de passer la communication aux enfants.



La campagne de distribution ETE 2025 des Restos du Cœur concernant le centre de Bucquoy débutera le vendredi 04 AVRIL 2025 (arrêt de la campagne HIVER 2024 le 07 Mars 2025). Comme tous les ans, à chaque campagne (été ou hiver), il est impératif de faire valider les droits éventuels, préalablement. A cet effet il est prévu une journée au local des Restos du Cœur (38 rue du moulin à Bucquoy) afin d'étudier et de valider, le cas échéant, les dossiers d'inscription pour la campagne ETE 2025 le : **Vendredi 28 MARS 2025 - 9h/12h et 13h30/16h30 sur Rendez-vous impérativement - en appelant : le numéro Restos Bucquoy 06 58 59 83 54.** Une date complémentaire pourrait être prévue si besoin.



Subvention pour achat de vélos neufs non sportifs avec la CCSA :

La CCSA met en place cette année une prime pour l'achat d'un vélo neuf pour les particuliers de plus de 16 ans résidant sur le territoire de la communauté de

commune du Sud-Artois sans conditions de ressources, à raison d'une subvention par personne et par foyer renouvelable tous les 5 ans.

La subvention représente 20% du prix TTC du vélo acquis à partir du 1^{er} janvier 2025, avec un plafond de 80€ pour un vélo classique, 200€ pour un vélo à assistance électrique acheté chez un distributeur situé en Hauts de France. La demande est recevable dans un délai maximum de 6 mois après l'achat, la date de facture faisant foi.



Taxi solidaire FJEP

Cela fait plusieurs années que la CCSA a signé une convention avec le FJEP de Pas-en-Artois pour le taxi solidaire dont le service est très important.

En 2024, 49% des trajets ont été effectués pour des courses, 43% pour des rendez-vous médicaux, 2% pour des rendez-vous administratifs et 6% pour des visites familiales.

Pour l'exercice 2025 les tarifs ont été révisés comme suit :

1,94€ du km dont 1,64 pris en charge par la CCSA, 5€ par temps d'attente d'une demi-heure et 5€ par demi-heure supplémentaire engagée.

L'adhésion est de 12€ par an proratisée à 1€ par mois selon la date de prise d'effet de l'adhésion qui est valable par année civile.



Vous souhaitez accéder à des produits bio locaux de saison à tarif accessible et à des ateliers conviviaux gratuits ?

QUANTITÉ	TARIF
10 kg	10,00 €
20 kg	18,00 €
30 kg	24,00 €
40 kg	30,00 €
50 kg	36,00 €

Les paniers sont disponibles tous les mardis de 14h à 18h à la Mairie de Bapaume. Les commandes sont à déposer le mardi avant 12h.

Accompagnement : Personne âgée - Personne à mobilité réduite
de la Communauté de Communes du Sud-Artois
Tél. 03 26 72 22 72 - www.cc-sudartois.fr

Les paniers solidaires : Le dispositif de paniers de légumes bio et locaux à tarifs accessibles est renouvelé en 2025, avec quelques ajustements. Toute inscription au dispositif passe désormais par le mail : paniers@cc-sudartois.fr

Sud-Artois magazine : Il était disponible tous les mois et l'on pouvait venir le chercher près de la mairie. Il a cessé d'être édité le 1^{er} février 2025. Il est remplacé par le Petit Mag, il sera disponible dans les supermarchés ... et prochainement devant la mairie. C'est un nouvel outil de communication pour la Communauté de Communes du Sud-Artois.





Le SMAV communique : Des individus se présentent à votre domicile et informent de la mise en place de la taxe incitative et proposent contre rémunération de changer votre bac. Le SMAV n'est nullement à l'origine de cette démarche qui est une arnaque et vous demande de rester vigilants.

Point sur les travaux de rénovation de la salle des fêtes :

Après une période hivernale difficile, les travaux ont repris et avancent avec une remise hors d'eau prochainement.



Le Président du club des aînés de Souastre « la joie de vivre » nous a informé dernièrement de la suspension du club depuis janvier 2025 suite à la démission de membres actifs. Si des personnes sont intéressées pour reprendre la suite, elles peuvent prendre contact avec lui ou la mairie.

Dates à retenir :



La Chasse aux œufs : Les Souastriens de moins de 10 ans sont attendus sur le stade de foot **le lundi 21 avril vers 10h30** pour la traditionnelle Chasse aux œufs. Bonne humeur et friandises seront au rendez-vous !



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 aura lieu cette année **le jeudi 8 mai 2025** : comme chaque année, rassemblement devant la mairie vers 11h00 et départ du défilé vers le monument aux morts. Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Appel des morts puis dépôts de gerbes. Hymne national. Retour vers

la salle de la mairie pour le vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants. Nous remercions vivement les enfants de venir avec un petit bouquet afin de fleurir notre monument en hommage aux habitants de Souastre, civils et militaires, morts pour la France.

Nos joies, nos peines :



Décès le 31/01/2025 de Alfredo ALFARO